



**BULLETIN  
MUNICIPAL**  
— de —  
**PANTIN**  
(Seine)

# URBANISME et construction

DECEMBRE 1960



GRUPE D'HABITATION  
"LES FONDS D'EAUBONNE"  
426 logements construits,  
en cours de location.



**Travaux de Peinture**  
Vitrerie - Décoration

ENTREPRISE

**René LAMBERT**

S.A.R.L. AU CAPITAL DE 25.000 NF

**28, rue de l'Ermitage**  
**PARIS - (XX<sup>e</sup>)**



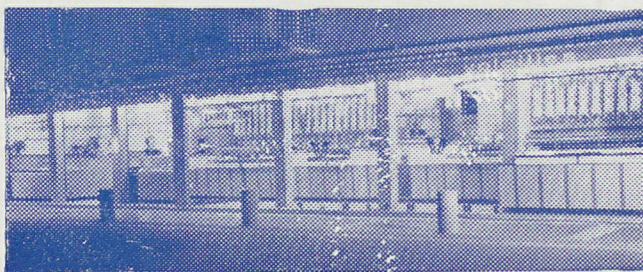
MENILMONTANT 82-30 ET 65-84

*Triperie - Boucherie - Volaille*

**A. DHEROT**

CENTRE COMMERCIAL, PLACE DU MARCHÉ  
PARC DES COURTILLIÈRES — PANTIN

Tél. : 43-31 - 43-32



*VIANDES EXTRA — PRIX MODERES*  
*Service Spécial pour Hôtels, Restaurants et Cantines*

LIVRAISON A DOMICILE  
SERVICE GRATUIT

**MACHINES ELECTRIQUES**

pour centrales terrestres et navires

**MOTEURS TRIPHASES**

à collecteur et vitesse variable

**SERVO-MECANISME**

électronique et magnétique



**SOCIÉTÉ GRAMME**

200, RUE DE PARIS — PANTIN  
Tél. VIL. 92-50

**Docks**

**Rémois**



30, rue Hoche  
**PANTIN**  
Tél. : VIL. 25 - 74

FIDELITE A NOTRE PROGRAMME ★ FIDELITE A NOTRE PROGRAMME ★ FIDELITE A NOTRE PROGRAMME

## Fidélité à notre programme

**L**e Conseil Municipal élu le 15 Mars 1959, fait paraître son troisième Bulletin.

La Population Pantinoise est ainsi mise au courant de l'action de ses élus qui agissent en permanence afin de réaliser le programme ratifié par le corps électoral.

Ce troisième bulletin est consacré essentiellement au problème du logement en liaison avec les questions d'urbanisme et équipements sociaux, en particulier la construction de nouvelles écoles.

De même, nous avons voulu fournir des explications sur la question des impôts communaux montrant ainsi les funestes effets de la politique gouvernementale.

Les élus d'Union Ouvrière et Démocratique, fidèles à leurs promesses électorales, savent en effet qu'il ne s'agit pas de s'attaquer seulement aux effets de la politique du pouvoir personnel, mais d'abord à ses causes et avant tout, à la politique de guerre et de réarmement à outrance dont en définitive les travailleurs font les frais.

C'est pourquoi les élus participent activement à l'action pour la fin de la Guerre d'Algérie par la négociation avec ceux contre qui l'on se bat, contre le réarmement des revanchards et militaristes allemands, contre l'installation sur notre sol de bases de la Bundeswehr.

Cette politique du pouvoir Gaulliste nous vaut, pour 1961, un budget de l'Etat dépassant 6.000 milliards de francs anciens. Sur ce total, plus de 2.000 milliards, soit 32 %, sont consacrés à la guerre, pendant que 2,3 % sont réservés à la Santé Publique et 1,2 % au travail.

par  
**Jean LOLIVE**  
député-maire  
de Pantin

# MOTOBECANE

16, RUE LESAULT, PANTIN - SEINE - FRANCE

## Mobylette

## Moby

Scooter

**bicyclettes**  
**vélocycleurs**  
**motocyclettes**

LA PLUS FORTE PRODUCTION MONDIALE DE MOTOCYCLES!

TRAVAUX PUBLICS — BETON ARME  
TERRASSEMENTS — MAÇONNERIE  
VIABILITE — ASSAINISSEMENT  
CONSTRUCTIONS INDUSTRIELLES

### Entreprise BIARNAIS Père & Fils

Fondée en 1871

Société anonyme au capital de 200.000 NF.  
Tél. : VILLETTA 27-39

C.C.P. Paris 754-76 — Reg. Com. Seine 54 B 624  
9 - 11, rue Carnot — Pré St.-Gervais (Seine)

Une maison de confiance **BALMA**

Le spécialiste de la Haute qualité  
43-45, AVENUE J.-JAURES — AUBERVILLIERS  
VETEMENTS PRETS-A-PORTER et sur MESURES  
Chemiserie — Lingerie — Linge de Maison  
Vêtements de Travail

POMMES DE TERRE — OIGNONS  
CAROTTES — NAVETS

### M<sup>on</sup> G. GEMARD et C<sup>ie</sup>

Siège social et entrepôts :  
7, rue Poyer, CLICHY (Seine) PER. 10-55  
Halles : 6, rue Française, PARIS, CEN. 26-74

## Bourjois

PARFUMS

40, rue Delizy — PANTIN

Appareils de Levage et de Manutention  
Constructions Mécaniques

### ATELIERS A. DRIVET

8, rue Beaurepaire — PANTIN

Tél. : VIL. 03-51 R.C. Seine 248.497

SOCIETE

## AU LAIT INTEGRAL

CREMERIE

ALIMENTATION GENERALE

Parc des Courtilières  
62, Av. Edouard-Vaillant  
33, rue Magenta  
133, rue de Paris  
193, rue de Paris  
PANTIN - (Seine).

### Boucherie de la Porte de Pantin

Triperie — Volailles  
49, rue de Paris — PANTIN  
Viandes et volailles de premier choix  
Tarifs spéciaux pour restaurants et collectivités  
Téléphone : VIL. 01-97

## METEOR

La célèbre bière d'Alsace  
BRASSERIES REUNIES  
83, Av. du Général-Leclerc, PANTIN — VIL. 02-51

FIDELITE A NOTRE PROGRAMME ★ FIDELITE A NOTRE PROGRAMME ★ FIDELITE A NOTRE PROGRAMME

Avec les crédits prévus pour la Construction, l'on bâtira 10.000 logements H.L.M. de moins qu'en 1960.

Les crédits de construction scolaire sont inférieurs de 50 milliards au minimum indispensable prévu par la Commission LE GORGEU.

Et ce sont les salariés qui paieront l'essentiel des 6.000 milliards de ce budget, puisque les taxes de vie chère (impôts indirects) rapporteront près de 4.000 milliards.

Aussi, tout en appuyant l'action de ses élus pour obtenir de l'Etat les crédits indispensables pour réaliser en sa faveur la POPULATION PANTINOISE développera son action pour imposer une politique de Paix, pour défendre et rétablir les libertés démocratiques et obtenir la satisfaction des revendications du monde du Travail.

## LE CONSEIL MUNICIPAL A PRIS POSITION

### contre l'augmentation des loyers

Dans sa séance du 8 Novembre 1960, le Conseil Municipal a adopté le vœu suivant sur la question des loyers.

Considérant que la politique de hausse poursuivie par le Gouvernement, en matière de loyers (majorations semestrielles, augmentations dans les H.L.M., ainsi que les hôtels et meublés, extension de la liberté des prix de loyer, etc...), constitue un facteur important du coût de la vie, risquant d'aggraver les difficultés des familles laborieuses à revenus modestes ;

Considérant que les augmentations successives n'ont nullement été suivies d'un entretien convenable des immeubles, ni d'un essor de la construction sociale, conséquence de l'insuffisance des crédits consacrés aux constructions H.L.M. ;

Considérant que les dernières dispositions envisagées par le Gouvernement, qui tendent vers le rétablissement progressif de la liberté des loyers, pour les logements anciens, conduiraient, en fait, à faire supporter aux locataires les frais d'entretien de ces immeubles ;

Considérant qu'il est possible d'abaisser les prix des loyers H.L.M. à condition que l'Etat consente aux Offices d'H.L.M. des emprunts pour une durée de 65 ans, sans ou avec un très faible taux d'intérêt ;

Estimant par ailleurs, qu'une évolution des prix des loyers ne peut se concevoir sans une évolution correspondante de la capacité du pouvoir d'achat de ceux qui sont appelés à les payer.

SE PRONONCE, en conséquence, contre toute augmentation des loyers tant que les salaires, traitements, pensions et retraites n'auront pas été revalorisés en rapport avec le coût réel de la vie.

(Ce Vœu a été adopté à l'UNANIMITE).

# ENTREPRISE WARNAULT

MAÇONNERIE, - BETON ARME

Constructions Industrielles

Restauration de Monuments Historiques

21 à 25, rue Boieldieu — PANTIN — VIL. 92.72

PRODUCTIONS **MULLCA** société anonyme  
101, Av. de Bobigny, NOISY-LE-SEC VIL. 83.60  
Mobiliers de cuisine, tables et sièges en tube d'acier chromé, tubes d'acier inoxydable et matières plastiques  
Nous demander la liste de nos dépositaires



## ÉTS G. JOUNEAU

(S.A. au capital 500.000 N.F.)  
CONCESSIONNAIRE EXCLUSIF  
BERLIET

Station-Service Diesel  
Réparation - Vente

63 et 65, Route de Paris - Route National n° 3

BOBIGNY - (Seine) - VIL. 09-09

Stock pièces détachées - ACHAT - ECHANGE

LIBRAIRIE — PAPETERIE  
IMPRIMERIE

## CHARVOT & FARRE

52, rue de Paris — PANTIN — Tél. : VIL. 53-30  
Fournisseur des Ecoles et Administrations

Couverture — Plomberie — Chauffage

SPECIALISTES DE LABORATOIRES  
Industriels, Hôpitaux, Enseignement  
Entreprise fondée en 1880

## Ets G. CLAVEL

221, rue La Fayette — Paris X<sup>e</sup> — NORD. 17-02

Travaux publics et Particuliers  
Agrés par les Grandes Administrations  
Agence de l'Oise, 11, rue de Clermont —  
Beauvais — Tél. : 945.0193

REFERENCES :

Nouvelle Faculté de Médecine de Paris  
Facultés des Sciences de Bordeaux etc...

## SOCIÉTÉ AUXILIAIRE DES DISTRIBUTIONS D'EAU S. A. D. E.

28, rue de Baume - PARIS-8<sup>e</sup> - Capital : 8.100.000NF

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE DISTRIBUTION  
EAU - GAZ - HYDROCARBURES  
PIPE-LINES - FEEDERS

PUITS - FORAGES  
FILTRATION ET STÉRILISATION DES EAUX POTABLES  
ÉPURATION DES EAUX USÉES

BANLIEUE DE PARIS (Elysée 61-10)

AGENCES ET SUCCURSALES :

ARRAS	LYON	PIENNES (M.-&-M)
CARCASSONNE	MARSEILLE	RENNES
LILLE	NEVERS	ROUEN

POUR TOUTES VOS FOURNITURES  
ET EQUIPEMENTS SCOLAIRES ET DE BUREAUX

adressez-vous à la

## SO-CO-PAP

28, rue Taine, PARIS — DOR. 30-40

## Clinique d'accouchement

73 bis, rue de Paris. — Pantin. — VIL. 93-99  
Conventionnée par la Sécurité Sociale, la R.A.T.P.  
et les grandes administrations

Consultations : Mercredi et Samedi de 11 à 12 h.  
Service Médical assuré par Médecin accoucheur

Consultation de Nourrissons

## Mûrisseries GILBERT

Fruits et légumes frais

BUREAUX et MAGASINS

80, rue Qincampoix - Paris — TUR. 47-21 et 12-30  
Livraisons à domicile pour collectivités et restaurants

## VIDANGE & ENTRETIEN

DE FOSSES FIXES ET SEPTIQUES - PUISARDS

Stations d'épuration - Débouchage de canalisations - Curage d'égouts, de fossés, d'étangs et de ruisseaux - Nettoyages industriels et particuliers - Détartrage

Terrassements mécaniques

## Entreprise VICTOR DIDERON

137, Avenue Lamartine  
LE PERREUX-sur-Marne (Seine) TRE. 07.54

CONSTRUIRE... HABITATION ET EQUIPEMENT ★ CONSTRUIRE... HABITATION ET EQUIPEMENT ★ CONSTRUIRE... HABITATION ET EQUIPEMENT

# CONSTRUIRE... HABITATION EQUIPEMENT

La municipalité élue le 15 Mars 1959 a placé dans ses objectifs les plus importants la réalisation d'un programme de construction de logements répondant aux besoins de la population de Pantin, dotés des équipements urbains indispensables au développement harmonieux des individus.

Dès lors, une double tâche s'imposait :

## Programme immédiat

Réalisation du programme pour lequel les autorisations administratives étaient obtenues, et à l'élaboration desquelles les élus municipaux de la nouvelle municipalité siégeant déjà dans la précédente avaient fortement contribué :

— Finition et location rapide de 432 logements aux Courtilières, ce qui est maintenant fait.

— Réalisation rapide par l'Office municipal d'H.L.M. de Pantin de 426 logements aux « Fonds d'Eaubonne » (Les Courtilières), 411 logements place de l'Eglise, 62 logements avenue Anatole-France, avec l'aide maximum de la Municipalité.

## Préparation des réalisations futures

Considérant les milliers de demandes de logements (environ 6.000) enregistrées à Pantin, il était nécessaire d'établir un vaste programme de construction dont la réalisation devrait s'étaler sur plusieurs années.

Les terrains directement constructibles étant pratiquement inexistantes pour des réalisations d'importance, alors que de nombreux quartiers sont vétustes, il faut s'orienter vers la rénovation de ces quartiers.

Double avantage :

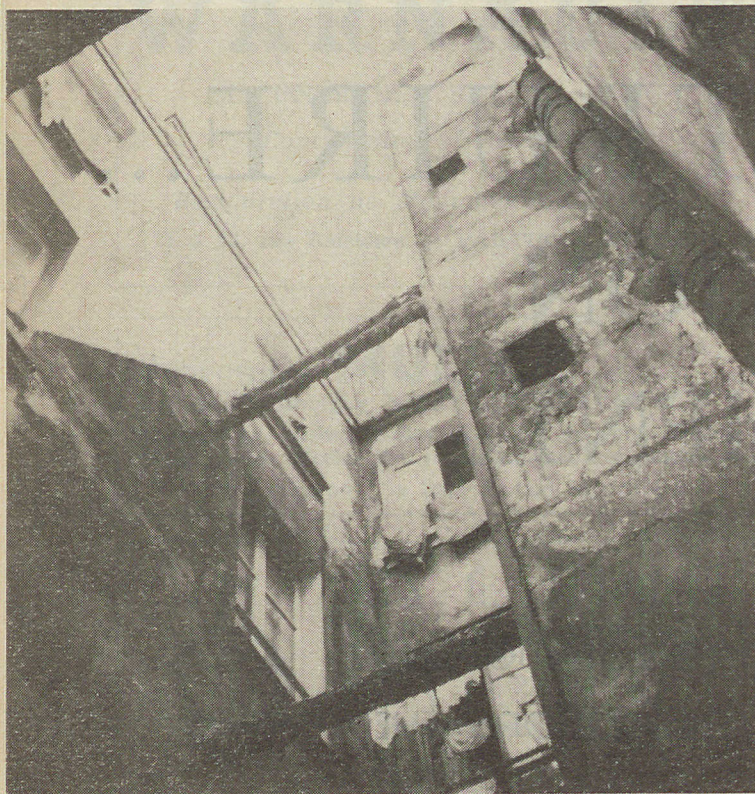
- Retrouver des terrains pour la construction,
- Supprimer les logements insalubres en donnant aux familles mal logées un habitat sain.

## Où en sommes-nous ?

Dans le cadre du double objectif.

LA SITUATION ADMINISTRATIVE DE L'OFFICE D'H.L.M.

Qu'il s'agisse des 426 logements des « Fonds d'Eaubonne », des 411 place de l'Eglise ou des 62



Taudis dans le quartier des Sept Arpents.

avenue Anatole-France, l'Office municipal d'H.L.M. de Pantin les réalise.

Mais un Office ne peut agir qu'avec l'aide permanente de la commune.

— C'est la commune qui garantit les emprunts.

— C'est la commune qui prend à sa charge les nouvelles voiries et réseaux divers publics.

— C'est la commune qui supporte la charge très lourde des nouvelles écoles nécessaires, des crèches, dispensaires, etc...

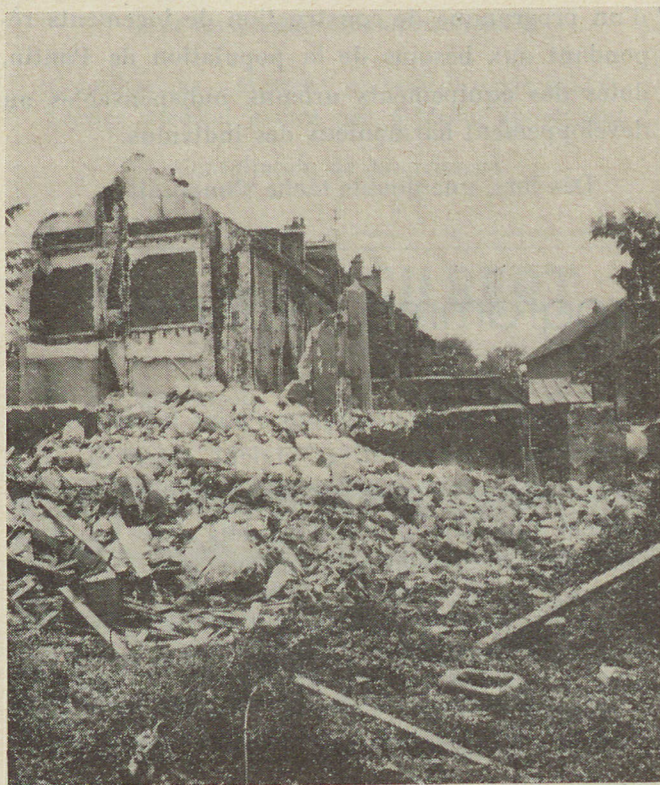
Ce qui explique que dans toutes les communes la municipalité participe à la direction de l'Office municipal d'H.L.M. par la présence de plusieurs conseillers municipaux dans le Bureau de l'Office.

Obéissant à cette règle, les précédents Maires de Pantin étaient présidents de l'Office municipal d'H.L.M.

Mais il en va différemment actuellement. Guidés uniquement par des préoccupations politiques, une majorité de membres du conseil d'administration de l'Office a, depuis 20 mois, *totalemment* éliminé les représentants de la municipalité dans le bureau; ces derniers ont été même exclus de la Commission d'attribution des logements ce qui est illégal.

Observons que les élus municipaux sont les seuls représentants directs des mal logés de la commune, l'élimination des élus au bureau de l'Office et à la commission des attributions prive donc, en définitive, les candidats à un logement décent de tout contrôle réel sur le fonctionnement de l'Office Municipal d'H.L.M. de Pantin.

Placée devant cette attitude hostile des actuels dirigeants de l'Office, que fit la Municipalité ?



Les démolitions pour la rénovation place de l'Eglise

Loin d'être négative, animée du souci de réaliser, malgré les oppositions, son programme en faveur des mal logés, elle n'a cessé depuis Mars 1959 de prendre toutes les mesures nécessaires.

— Le 17 Juin 1959, délibération municipale désignant les techniciens chargés des études de mise au point pour la rénovation de la Place de l'Eglise et la préparation des rénovations ultérieures, (suite à plusieurs conférences et entretiens tant au Ministère de la construction qu'au Commissariat pour l'aménagement de la Région Parisienne),

— le 30 Septembre 1959, confirmation de l'Office municipal d'H.L.M. de Pantin comme organisme constructeur des 411 logements place de l'Eglise.

— le 26 Juillet 1960, délibération désignant l'Office municipal d'H.L.M. de Pantin comme organisme rénovateur des mêmes 411 logements en application de la législation nouvellement en vigueur (l'organisme rénovateur est chargé des démolitions, de la remise en état du sol, etc... préparant la construction proprement dite).

Simultanément, la commune décidait d'accorder à l'Office une avance de trésorerie de 155 millions d'anciens francs afin de pouvoir indemniser les expropriés de la Place de l'Eglise. Pour cela la ville a réalisé un emprunt dont elle supportera seule le remboursement et les intérêts.

Ajoutons que la situation administrative de l'Office a été irrégulière pendant toute une période. Le Conseil d'administration dont les pouvoirs expiraient le 13 mars 1960, n'a été renouvelé que le 10 octobre. Du 22 février 1960 au 9 décembre 1960 aucune réunion n'a eu lieu.

Les décisions prises par son bureau et son président ne sont donc pas régularisées par le Conseil d'Administration.

La municipalité a jugé de son devoir de porter ces faits à la connaissance des Pantinois, afin que les responsabilités fussent clairement définies et surtout, que l'opinion publique, l'action des mal-logés et sans logis, des inscrits sur les listes de candidats à un logement, concourent à la mise en place à la direction de l'Office Municipal d'H.L.M. de Pantin d'administrateurs qui soient animés de



Détruire les taudis

la volonté unique de réaliser. La municipalité n'y prétend à aucune position de monopole, mais il est indispensable qu'elle puisse y jouer son rôle.

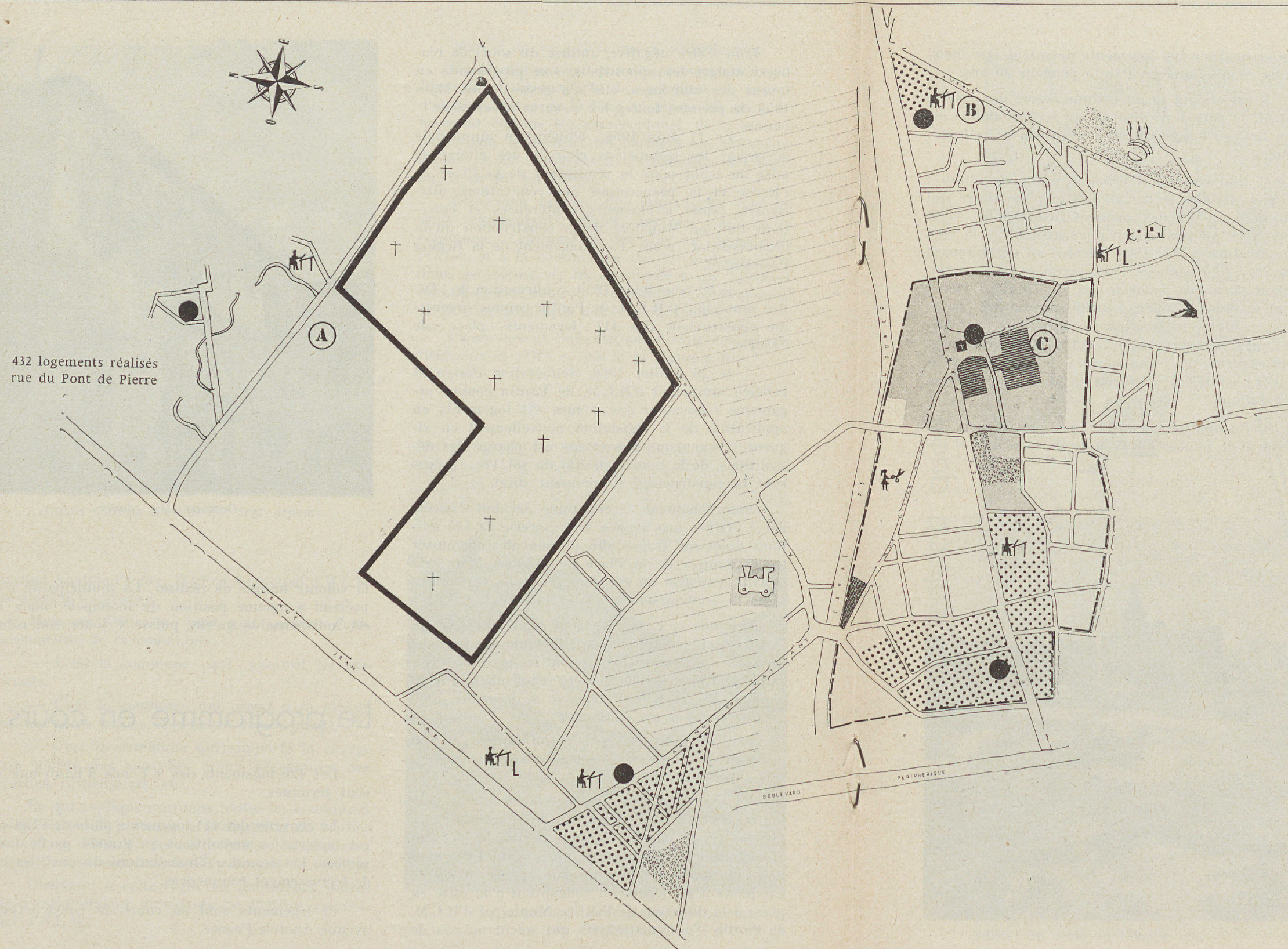
## Le programme en cours

Les 426 logements des « Fonds d'Eaubonne » sont terminés.

Le chantier des 411 logements place de l'Eglise est ouvert, les démolitions en grande partie terminées. Les travaux d'installations du chantier et de terrassement commencés.

62 logements sont en cours de construction avenue Anatole-France.

## Les aménagements futurs de la ville



432 logements réalisés  
rue du Pont de Pierre

- Ⓐ Les « Fonds d'Eaubonne »,  
426 logements terminés
- Ⓑ Avenue Anatole-France,  
chantier de 62 logements
- Ⓒ Place de l'Eglise, chantier de  
411 logements
- Equipements sociaux, culturels  
et commerciaux de quartiers  
à développer
- Ⓜ Groupe scolaire 1er degré  
projeté
- Ⓜ Lycée projeté
- Ⓜ Etablissement d'Enseignement  
technique féminin projeté
- Nouveau centre administratif  
projeté
- Ⓜ Aménagement du stade  
« Charles Auray » tribunes et  
salles (construction en 1961)
- Ⓜ Maison des Jeunes  
Aménagements de plein-air  
pour le Patronage Laïque
- Ⓜ Poursuite de l'aménagement du  
square de la République,  
théâtre de verdure
- Quartier du Centre. Secteur  
d'étude d'urbanisme (voir  
planche détaillée)
- Suite du plan d'aménagement  
de la place de l'Eglise.
- Ⓜ Quartier à rénover



Une partie des 426 logements terminés aux « Fonds d'Eaubonne »

Mais ces réalisations terminées, l'Office n'a plus aucune perspective de construction. C'est pourquoi la ville prépare les programmes futurs.

## La Municipalité étudie les réalisations à venir

Un calcul effectué pour Pantin selon la méthode employée par les services de l'aménagement de la région parisienne, tenant compte des besoins actuels et des besoins nouveaux (découlant de l'évolution de la population) fait apparaître que :

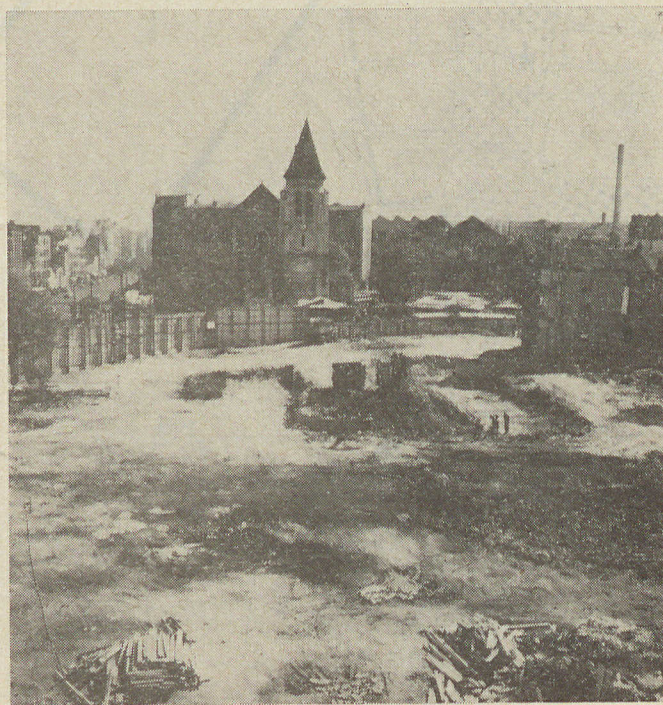
Pour résorber la crise du logement (en quan-

tité et qualité) 400 logements devraient être construits chaque année à Pantin pendant 20 ans.

Il est certain qu'au rythme actuel des crédits H.L.M. la part de réalisation du secteur public est loin malheureusement, de pouvoir suivre cette cadence.

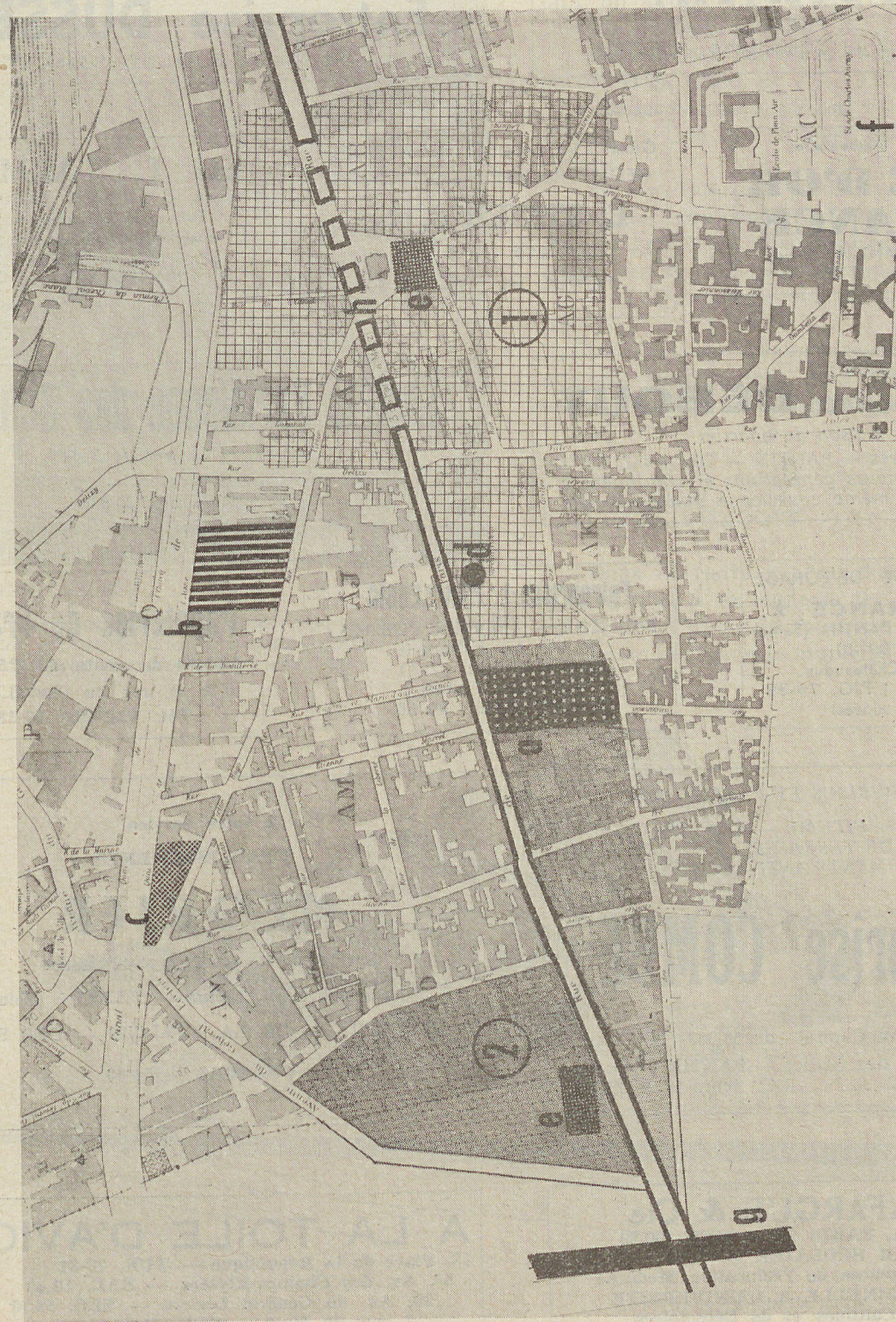
Il faut cependant promouvoir le maximum : ne pas attendre le hasard des terrains libres qui offrent d'ailleurs des surfaces insuffisantes. C'est donc vers un véritable réaménagement de la ville que la Municipalité s'est orientée en entreprenant une étude d'urbanisme. Cette première étude, maintenant terminée, analyse les différents facteurs dont le nouvel aménagement communal devra tenir compte : situation géographique, caractéristiques démographiques, activités économiques, recensement des équipements publics (administratifs, sanitaires, culturels) état des immeubles, circulations.

Cette analyse aboutit à des propositions qui tiennent le plus grand compte de la réalité et dé-



Les démolitions place de l'Eglise

## Aménagement du quartier du Centre



- c Centre administratif projeté.
- d Centre culturel à aménager.
- e Centres commerciaux projetés.
- f Stade à aménager ; construction de tribunes et salles d'entraînement. Construction en 1961.
- g Boulevard périphérique de Paris projeté.
- h Passage souterrain projeté avec élargissement de la rue de Paris à 30 et 40 m.

- 1 — Rénovation en cours (411 logts) et poursuite du plan d'aménagement de la place de l'Eglise.
- 2 — Zone de rénovations ultérieures.
- a Groupe scolaire « Cristallerie » (construction en 1961) ; 40 classes primaires et cours complémentaires.
- 8 classes maternelles.
- b Centre d'enseignement technique féminin projeté.

**GRANDS MOULINS  
DE PANTIN**

PARIS  
Usine : 9, rue du Débarcadère — PANTIN

ENTREPRISE GENERALE DE TRAVAU PUBLICS  
ET DU BATIMENT  
Menuiserie, Charpente, Escaliers

**Entreprise DUSSERT**

1, rue des Marais, BOBIGNY (Seine), VIL. 30-30

Cie des Pâtes Alimentaires  
**LE BLÉ D'OR  
DE FRANCE**

7, rue Hoche, PANTIN (Seine)  
Tél. : VIL. 18-20

GRAND STOCK DE PNEUMATIQUES  
NEUFS - RÉCHAPES - OCCASIONS

**E. STEIER & Cie**

217-219, rue de Paris  
PANTIN. Tél. : VIL. 15-30

**Ets T. TALMANT**

S.A. au capital de 64.800 NF.  
Tubes de précision en acier  
inoxydable et métaux non ferreux  
87, rue de Paris,  
PANTIN. VIL. 01-07

AUX QUATRE-CHEMINS

**Les chaussures DEBOUT**

La plus ancienne maison du quartier  
34, Av. Jean-Jaurès — PANTIN — Tél. : VIL. 89-11  
ont chaussé plusieurs générations et continuent à  
le faire avec la même conscience professionnelle

**Société Parisienne des Sciures**

Sciures et Farines de Bois  
80, rue Cartier-Bresson — PANTIN  
Tél. : VILlette 20-93

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE FORAGE

★ **LAYNE-FRANCE** ★

85, rue de Paris, - PANTIN (Seine)  
Tél. : VIL. 09-20  
39 bis, rue de Châteaudun,  
PARIS (9<sup>e</sup>) — Tél. : PIG. 75-39  
(5 lignes groupées)

**Entreprises L. PRIVILEGGIO**

BATIMENT — TRAVAUX PUBLICS  
34 bis, Av. E.-Vaillant  
PANTIN — VIL. 97-31  
108, route d'Albert  
AMIENS — Tél. : 49-66

**Papeteries de France**

Maison de vente de PANTIN  
8 à 24, rue du Cheval Blanc  
Tél. VILlette 97-18

TRAVAUX PUBLICS ET PARTICULIERS  
ASPHALTE — BITUME — ETANCHEITE  
DE TERRASSES  
RETELEMENTS ANTI - ACIDES

**Entreprise COMBE**

S.A.R.L. au Capital de 50.000 NF  
50, rue des Grilles — PANTIN  
Tél. : VIL. 26-22 R.C. Seine 58 B 3993

A votre service  
ETABLISSEMENTS

**NEGRIER**

Spécialiste de produits alimentaires  
19, rue des Sept-Arpens — PANTIN (Seine)  
DU CHOIX — DE LA QUALITE — DES PRIX  
VIL. 03.46 — 84-53

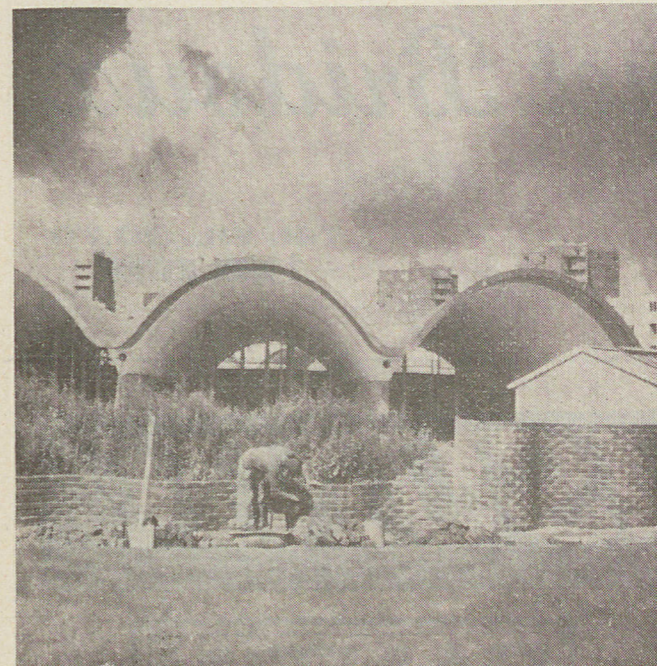
**S. A LAFARGUE & Cie**

76, rue Orfila, PARIS 20 — MEN. 60-39  
MOBILIER SCOLAIRE MATCO  
adapté aux exigences de l'Education Moderne  
DE LA MATERNELLE A L'UNIVERSITE  
Mobilier de Cantines et de Réfectoires  
Catalogue sur demande

**A LA TOILE D'AVION**

13, Place de la République — TUR. 72-81  
66, Av. des Champs-Élysées — BAL. 16.60  
20, Av. du Général Leclerc — SEG. 53-70  
2, rue du Mail — CEN. 71-95  
1, Av. Niel — ETO. 17-02

CONSTRUIRE... HABITATION ET EQUIPEMENT ★ CONSTRUIRE... HABITATION ET EQUIPEMENT ★ CONST



LES COURTILLIERES.

Le centre garderie-crèche halte des enfants. PMI (E. Aillaud, architecte) à la construction duquel la commune participe pour 25 millions d'anciens francs.

finit un programme comportant plusieurs tranches de réalisations.

La ville est morcelée, coupée par le chemin de fer et le canal.

Plusieurs quartiers sont excentrés : les Courtillères, la Cité des Auteurs, le quartier Anatole-France.

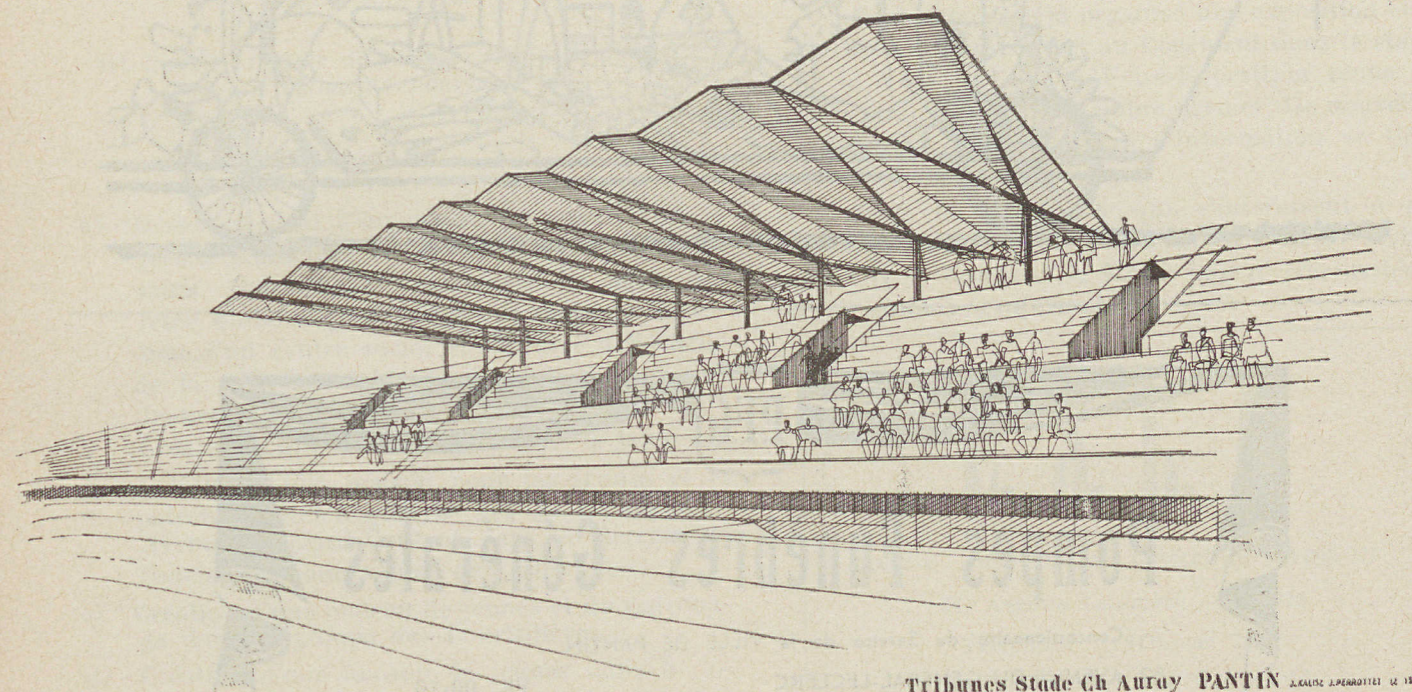
— Ces quartiers souffrent de l'absence de nombreux équipements : crèches, maisons de jeunes, gymnases, dispensaires, centres commerciaux, rendus indispensables par la vie moderne.

— Les groupes scolaires doivent être développés.

— C'est en réaménageant chaque quartier que ces constructions pourront être réalisées et implantées aux meilleurs emplacements.

**La jeunesse**

Dans ce cadre général d'aménagement de la ville, donner à la jeunesse les moyens de se distraire, de se livrer au sport, de se cultiver, est un souci dominant pour la municipalité. Il est proposé :



Tribunes Stade Ch Auray PANTIN JEAN-LUC LEBLANC 12.12.1964

ASSURANCES  
TOUS RISQUES

# Cabinet Bridoux

57<sup>BIS</sup>, RUE HOCHÉ

PANTIN

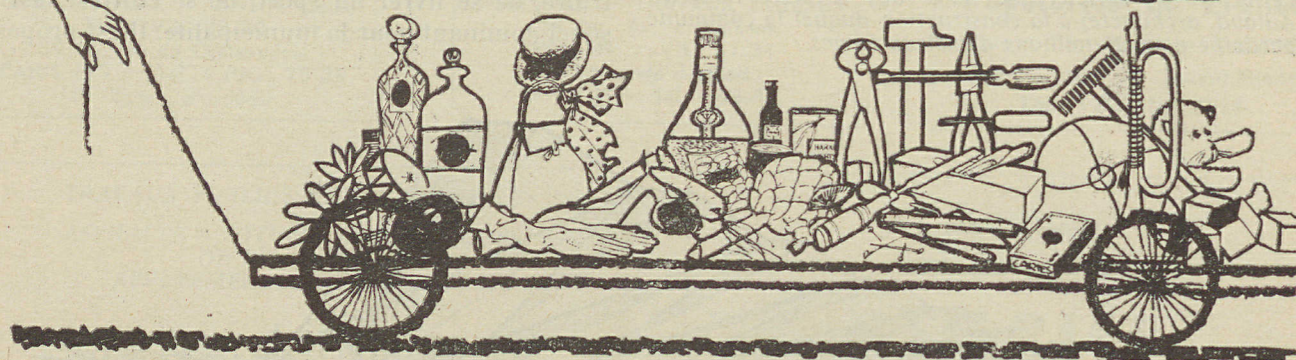
Tél. VIL. 20.70  
— 2 lignes groupées —

## tout au PRISUNIC

ouvert tous les dimanches

66 avenue Jean Jaurès

PANTIN



**P.F.G.**

## Pompes Funèbres Générales

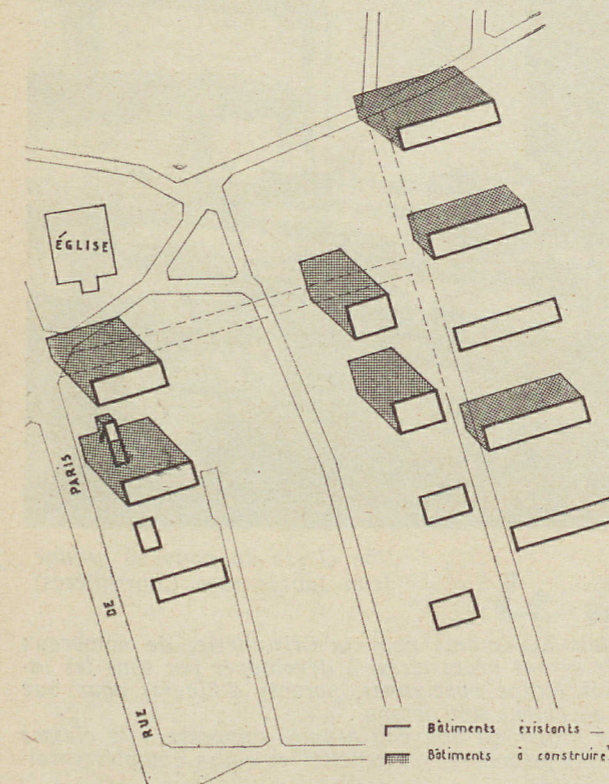
Concessionnaire du Service de la VILLE DE PANTIN  
82, AVENUE DU GÉNÉRAL-LECLERC VIL. 00-10  
Conditions particulières aux assurés sociaux et aux mutualistes.

Supplément à « La Voix de l'Est » N° 803

Imprimerie HERMEL - 49, rue Hermel - PARIS (18)

BULLETIN MUNICIPAL DE PANTIN

CONSTRUIRE... HABITATION ET EQUIPEMENT ★ CONSTRUIRE... HABITATION ET EQUIPEMENT ★ CONST



411 logements place de l'Eglise. Implantation des bâtiments nouveaux  
(D. Honegger, architecte)

- Développement d'un centre principal dans le jardin Municipal de la rue de Paris, ou certains équipements existent déjà (salle des fêtes, bibliothèque). Autour de ce jardin, création d'un centre social et culturel à l'échelle de la ville, aussi bien pour les besoins des Jeunes que des adultes et vieillards. Création d'une maison centrale de la jeunesse.
- Création d'une maison pour les jeunes et le patronage dans le quartier des Quatre-chemins, Avenue Edouard-Vaillant, sur le terrain de l'ancienne manufacture des allumettes.
- Création d'une maison de jeunes et du patronage dans le groupe des Courtillières.
- Création d'une maison de jeunes dans le lotissement du Petit Pantin (qui va se trouver densifié du fait de constructions nouvelles)

- Création d'un centre du patronage pour activités de plein air sur les buttes de « Romainville ». Création d'un théâtre de verdure dans l'annexe du square de la République. Première réalisation, dès le printemps 1961, le stade Charles-Auray sera aménagé par la construction des tribunes. Les travaux ont commencé le 1er décembre.

Les jeunes ont la parole sur ces projets, leurs suggestions seront accueillies avec le plus grand intérêt par la Municipalité.

## Conclusions

Pour l'ensemble de ces réalisations, l'appui du public est indispensable.

Tous les intéressés ; locataires, propriétaires, artisans, commerçants et industriels seront tenus informés du développement des études au fur et à mesure de leur avancement vers le début des réalisations.

La Ville a créé pour étudier ces problèmes et informer la population un BUREAU DU PLAN.

Ce dernier a déjà organisé une exposition consacrée à l'Urbanisme et au Logement dans le stand de la Ville lors de la Foire-Exposition tenue au Parc Stalingrad en septembre dernier. De nouvelles expositions et conférences d'information se tiendront.

Tous les Pantinois qui s'intéressent à ces questions, et ils sont nombreux, sont invités à écrire à Monsieur le Maire afin d'être invités à ces réunions d'information.

# E. S. C. A.

Société Anonyme au Capital de 500.000 NF.

24, Avenue Laumière — PARIS

Téléphone : BOLivar 75-69

MAÇONNERIE — BETON ARME

BULLETIN MUNICIPAL DE PANTIN

## LE PROGRAMME SCOLAIRE

LES quartiers nouveaux ou en extension (Les Courtilières, avenue Anatole-France), et le développement démographique appellent un important programme de constructions scolaires à Pantin. Ceci est vrai aussi bien pour l'enseignement primaire que technique et secondaire.

Dans le même esprit que pour le logement et les aménagements généraux, la municipalité s'est fixée un double objectif :

- réaliser immédiatement les programmes les plus urgents.
- préparer les réalisations ultérieures.

C'est ainsi qu'en 1959, la Ville a fait de considérables efforts pour parer à la situation catastrophique des Courtilières : les logements terminés étaient occupés, alors que les écoles n'étaient pas commencées, faute de déblocage des crédits de l'Etat.

La Ville a donc envisagé la construction de classes provisoires. Le groupe provisoire était édifié dans un délai record, les enfants n'eurent pas à souffrir du retard mis par l'Etat à subventionner l'école pourtant prévue depuis des années.

Dès 1959, le groupe définitif était entrepris à la suite des multiples démarches.

Enfin, le magnifique groupe scolaire Jean-Jaurès était inauguré le 18 septembre 1960.

Il comprend : 13 classes primaires garçons ; 13 classes primaires filles ; 6 classes maternelles ; 14 classes de cours complémentaires.

Cette année encore, la municipalité fut dans l'obligation de construire des classes provisoires : deux sur le terrain du petit stade, rue Meuhl pour le groupe Montreuil ; une, square Stalingrad pour le groupe de la rue des Grilles.

### CONSTRUCTIONS SCOLAIRES PROJETÉES

Dans l'immédiat :

Le deuxième groupe du Pont de Pierre (Les Courtilières) qui comprendra : 14 classes primaires garçons ; 14 classes primaires filles ; 7 classes maternelles ; 2 classes de perfectionnement. Le financement est promis, sa mise en chantier a commencé.

### LE GROUPE DE LA CRISTALLERIE.

Ainsi que le savent les vieux pantinois, ce projet est en attente depuis de nombreuses années. Les efforts conjugués de la municipalité, du corps enseignant et des parents d'élèves ont obtenu l'assurance que le financement serait assuré pour 1961. Il est donc nécessaire que ces efforts se poursuivent pour que la réalité soit conforme aux promesses.

Le groupe comportera au total : 40 classes primaires et cours complémentaires. 8 classes maternelles.

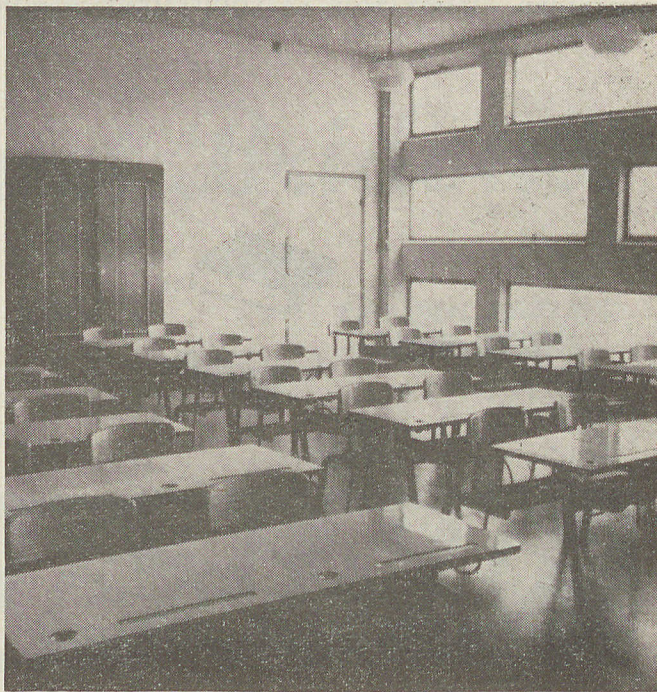
Les classes maternelles sont particulièrement attendues par les mamans du quartier du centre contraintes actuellement d'accompagner leurs enfants à l'école maternelle proche de la mairie.

### RUE FORMAGNE (Avenue Anatole-France).

Le projet de la construction d'une Ecole maternelle de 8 classes est adopté, le terrain acquis, il s'agit d'obtenir le financement.

### AVENUE EDOUARD-VAILLANT. « Les Allumettes ».

Le groupe provisoire est insuffisant en quantité et qualité des équipements.



Une classe du nouveau groupe Jean Jaurès (Les Courtilières)

Mais là, comme pour la Cristallerie, de nombreux efforts seront nécessaires, à développer par tous les intéressés (corps enseignant, parents d'élèves) pour que le financement soit obtenu.

Le projet du nouveau groupe comportera 48 classes (environ) primaires, maternelles et cours complémentaires.

### POUR L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET LE SECOND DEGRÉ.

Il est indispensable que les jeunes gens et jeunes filles de Pantin puissent trouver les établissements d'enseignement technique et secondaire sans être contraints à de longs déplacements à Paris ou en des quartiers d'accès difficile. Ainsi les plans d'urbanisme en cours d'étude contiennent-ils plusieurs réservations de terrain pour :

— Un lycée avenue Jean-Jaurès (emplacement du groupe Condorcet).

— Reconstruction de l'Ecole technique de formation professionnelle de garçons, rue de Paris.

— Une école technique de formation professionnelle féminine, rue Victor Hugo.

Ce projet est d'autant plus justifié qu'en fin 1960, le centre d'apprentissage féminin de Pantin comptait près de 500 demandes d'inscription pour l'année scolaire 1960-61 alors qu'une trentaine de places seulement étaient disponibles.

— Un établissement secondaire, rue Lavoisier.

### Ets REITER Frères

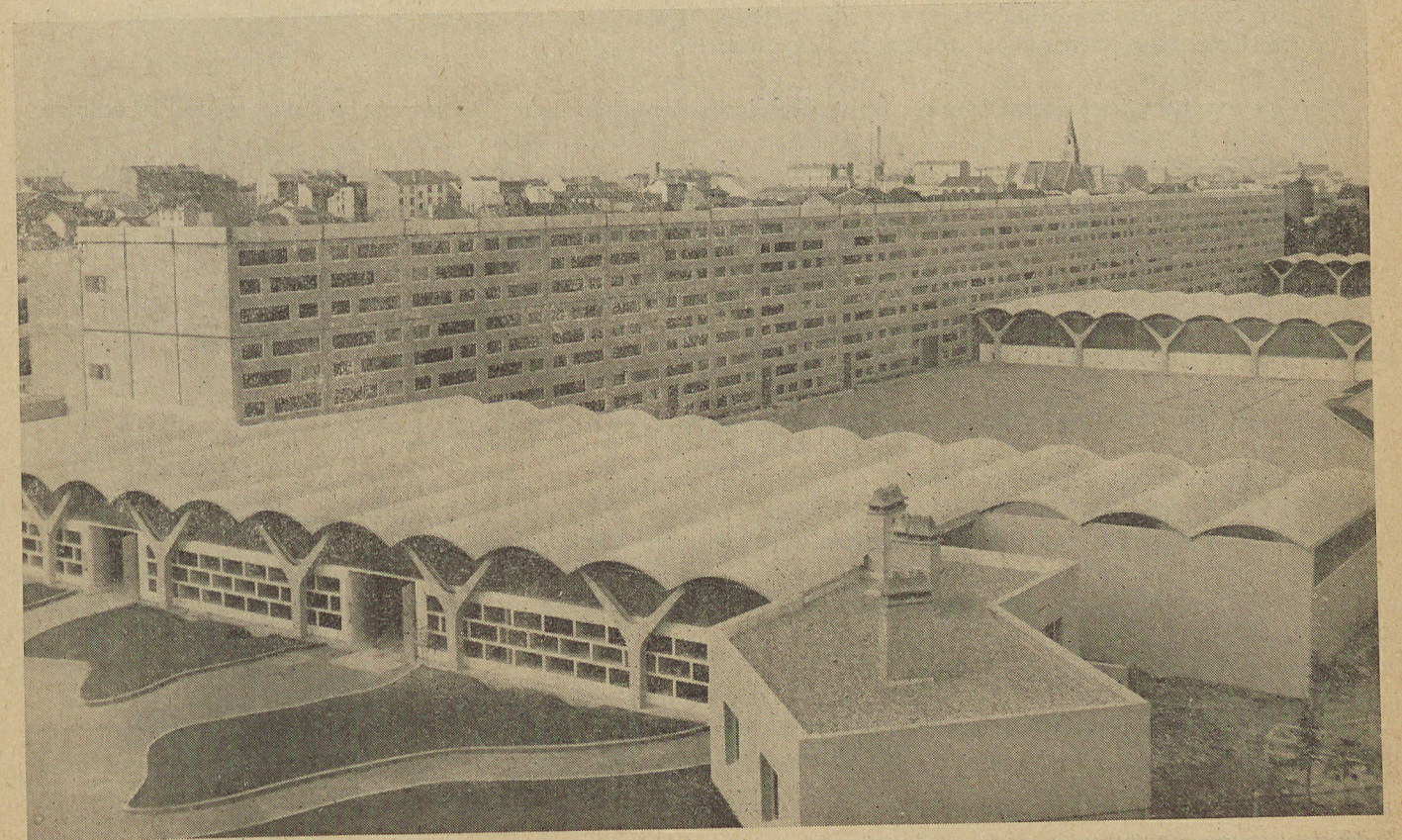
MAÇONNERIE — BETON ARME — CARRELAGÉ  
40, avenue de Châlons — BLANC-MESNIL  
Tél. 929-82-51

DÉCEMBRE 1960

# Habitants de Pantin

## Pourquoi les impôts Communaux sont-ils augmentés ?

Le Conseil Municipal vous parle :



Le groupe scolaire Jean Jaurès aux Courtilières, construit en 14 mois.

**L**A Municipalité et le Conseil municipal ont voulu, par le présent Bulletin, donner à chaque électeur et électrice de Pantin, à chaque contribuable, à l'ensemble de la population laborieuse de notre Cité, quelques explications sur les raisons de l'augmentation des contributions communales et de la gestion financière de la Commune.

Les contributions mobilière et foncière sont en recouvrement actuellement. Elles s'ajoutent aux multiples obligations financières auxquelles les travailleurs ont à faire face dans une période où les prix ne cessent d'augmenter alors que les salaires restent les mêmes et deviennent de plus en plus insuffisants : au moment où d'autres feuilles d'impôts sur le revenu sont également perçues par le gouvernement.

## Ce que vous devez savoir...

- Tout d'abord, nous devons préciser que nous sommes contre l'actuel système fiscal qui ne permet pas une juste répartition de l'impôt.

Nous nous sommes constamment prononcés pour une réforme des finances et agissons pour la faire aboutir. Toutefois, tant que subsistera la législation actuelle des finances, il ne nous est pas possible de fixer autrement les impositions d'une part, parce que telle est la loi et, d'autre part, parce que la Municipalité doit assurer la gestion des affaires de la Commune, donc, faire face à toutes les dépenses que cela nécessite.

- La base de calcul des contributions (ou « principal fictif ») n'est pas fixée par le Conseil municipal, mais par l'administration des finances.
- La feuille de contributions que vous recevez à domicile comporte les contributions perçues par la Commune mais aussi celles du Département.
- Les contributions communales sont établies selon la valeur des locaux et non selon le salaire.

Sur proposition du Conseil municipal, des abattements de 200 francs anciens à titre minimum de loyer et de 80 francs anciens pour chaque enfant à charge des assujettis sont accordés sur la contribution mobilière.

1960 et les années précédentes ont vu les difficultés s'accroître pour tous les travailleurs. Comme le budget des familles, le budget communal connaît de grandes difficultés. L'aide de l'Etat aux Communes est de plus en plus réduite, tandis que les besoins sont de plus en plus grands :

- Il faut construire des logements !
- Il faut construire des écoles !
- Il faut aider les vieillards, les malades, les familles dans la gêne.
- Il faut entretenir les rues, créer des voies nouvelles, se préoccuper de l'assainissement, de l'éclairage, etc.

Pour ne donner qu'un exemple : en 1954, les écoles communales abritaient 4.526 élèves, en 1960, elles en abritent plus de 6.600.

# COMMENT REALISER TOUT CELA ?

La Municipalité d'Union Ouvrière et Démocratique lutte pied à pied pour que l'Etat verse des subventions importantes à la Commune. Pour le groupe scolaire Jean-Jaurès « Les Courtilières », la Municipalité a obtenu 72% de subvention (les 28% restant à la charge de la Commune et les dépenses non subventionnables représentent encore 157.943.000 Af.) Ainsi, de lourdes charges restent à assumer par le budget communal.

Alors, pour faire face à toutes ses obligations, le Conseil municipal doit recourir à l'impôt. Celui-ci est plus ou moins important selon que le Conseil municipal réalise pour la population, mais aussi selon que la vie est plus ou moins chère. Or, depuis deux ans, la vie n'a cessé d'augmenter et la responsabilité en incombe au gouvernement. Des dépenses envisagées dans notre programme municipal se trouvent aujourd'hui augmentées dans des proportions considérables.

Les travaux importants sont réalisés le plus souvent sur plusieurs années, selon un programme prévu à l'avance. En général, ces travaux ne devraient être financés que par

un emprunt remboursable en trente ans.

Il en est ainsi pour la construction de groupes scolaires, mais dans de trop nombreux cas, acquisition de terrains, travaux d'assainissement et de viabilité, aménagement des colonies de vacances, les organismes officiels ont refusé de nous accorder les emprunts demandés.

Toutes les dépenses réalisées par la Commune ont un caractère social incontestable. Elles tendent à alléger les difficultés des familles, des vieux travailleurs, à aider à l'instruction des enfants, à rendre plus agréable la vie dans la Commune, les vacances aux enfants, etc.

L'argent que verse le contribuable à la Commune lui revient en réalité sous diverses formes. On peut même dire que d'une façon générale, étant donné les réalisations municipales et l'aide financière allouée, le contribuable de PANTIN reçoit en définitive plus qu'il en donne, du fait que les ressources du budget sont constituées en majorité par les impôts qui frappent les grosses entreprises.

## Prenons quelques exemples...

Il faut tenir compte aussi des services que rend la Commune en entretenant les rues et en les éclairant, en organisant l'enlèvement des ordures ménagères, en assurant le bon

fonctionnement des marchés, des dispensaires municipaux, des crèches municipales, en aidant les vieillards, les chômeurs, les malades, les soldats, etc.

SOIT :

**40 523 anciens francs par enfant pour l'enseignement**  
**14 570 anciens francs par foyer pour la voirie**  
**15 124 anciens francs par foyer pour assistance, colonies, dispensaires et crèches**

# Les élus d'Union Ouvrière et Démocratique réalisent pour les travailleurs

Depuis vingt mois la municipalité d'Union Ouvrière et Démocratique dirige les affaires communales. En un si court laps de temps, chacun est à même de mesurer ce qui a été fait pour la population ; nous aidons beaucoup les enfants, les vieillards, les déshérités, et nous luttons pour qu'avec l'argent de l'Etat on réalise beaucoup plus encore : nous luttons pour qu'avec l'argent des capitalistes la vie quotidienne des familles s'améliore ; nous luttons pour que demain, par l'instauration d'un autre régime, le socialisme, il n'y ait plus de déshérités, plus de vieillards dans la misère après une rude vie de labeur, plus d'enfants qui ne mangent pas à leur faim, plus de jeunes sans instruction ni métier.

C'est pourquoi nous rejetons l'argument

de certains qui prétendent qu'à Pantin on paie beaucoup d'impôts sans dire honnêtement à quoi ils servent.

Toute la question reste donc de savoir, en dépit des conditions difficiles actuelles, si la municipalité de Pantin va continuer à réaliser pour la population, si elle va continuer à aller résolument de l'avant, ou alors si faute de moyens financiers elle va abandonner la réalisation de sa tâche et de son programme électoral ratifié par la majorité des électeurs. Mieux vaut, pensons-nous, payer un peu plus d'impôts communaux parce qu'ils reviennent à la population sous forme de réalisations indispensables, que de compromettre faute de moyens financiers toute la vie communale, portant ainsi un grave préjudice à la population.

## QUELQUES CHIFFRES DE DÉPENSES

### VOIRIE :

La collecte des ordures ménagères, l'entretien des rues, l'éclairage public, square, parc et jardins, etc..., coûteront à la commune en 1960 245 millions d'anciens francs.

### ENSEIGNEMENT :

L'entretien des écoles, le mobilier et la fourniture des livres et des cahiers, la distribution des prix, les cours d'adultes, les garderies maternelles, le raiement des suppléants communaux, des professeurs spéciaux, du personnel de service, coûteront à la commune en 1960 223 millions d'anciens francs.

### ASSISTANCE :

les frais de fonctionnement du dispensaire, des dépenses de chômage, la subvention au bureau d'aide sociale qui permet de venir en aide aux vieillards, aux malades, aux familles en difficultés, etc..., les subventions à la Caisse des écoles, au patronage laïque, 254 millions d'anciens francs.

L'impôt communal sert le plus les intérêts de la population. On ne peut pas en dire autant des impôts versés à l'Etat, qui servent soit à la guerre, soit à subventionner les capitalistes.

Un seul chiffre vous frappera :

— Plus de 2.000 milliards, soit 32 % du budget de l'Etat, sont utilisés à des fins militaires ou à la guerre d'Algérie.

Nous savons qu'il est des communes à direction réactionnaire, qui, tandis qu'elles soutiennent la politique gouvernementale de misère et de guerre, font de la démagogie sur le plan municipal en se targuant de ne pas augmenter les impôts.

Mais que réalise-t-on dans ces communes qui se font les complices de la politique d'austérité du gouvernement ? Rien ou pas grand-chose.

Il n'y a qu'à voir les crédits qu'elles accordent aux écoles, aux colonies, aux vieux, aux jeunes, etc...

A Pantin, l'argent que vous versez au budget communal est utilisé pour le bien de tous : des enfants, de la jeunesse, des vieux travailleurs, etc. Vous pouvez donc comparer avec l'utilisation que fait le gouvernement des impôts que vous lui versez : directement sous forme d'impôt sur le revenu ou indirectement sous forme de taxes sur tous les produits que vous achetez.

## Quelques chiffres édifiants :

POUR LE BUREAU D'AIDE SOCIALE .....	38 millions d'anciens francs
POUR LA CAISSE DES ECOLES .....	29 — —
POUR LE PATRONAGE LAIQUE .....	10 — —
POUR LES CANTINES SCOLAIRES .....	35 — —
POUR LES TRAVAUX DANS LES COLONIES DE VACANCES ....	52 — —
POUR L'AGRANDISSEMENT DU SQUARE DE LA REPUBLIQUE ET LA CONSTRUCTION D'UNE MAISON DU PATRONAGE LAIQUE .....	133 — —
POUR LA CONSTRUCTION DE TRIBUNES ET AMENAGEMENTS DU STADE Ch. AURAY .....	86 — —

# NOUS FAISONS PAYER LES RICHES !

*voici comment se répartissent les impôts communaux*

Foncière non bâtie (propriétaires de terrains nus) ..	798.023 anciens francs	1%
Foncière bâtie (propriétaires d'une maison, d'un immeuble) .....	95.994.113 anciens francs	15%
Mobilière (locataires) .....	70.814.189 anciens francs	11%
Patentes (industriels et commerçants) .....	472.811.361 anciens francs	73%

Il convient, en effet, de remarquer qu'environ 16.000 foyers de travailleurs paient 11% de la somme globale des impôts tandis que 2.288 patentés paient à eux seuls 73% de cette somme.

Parmi eux ce sont les grandes entreprises qui paient le plus :

## EXEMPLES

Grands MOULINS DE PANTIN-PARIS plus de	17 millions anc. fr.
COMPTOIRS FRANÇAIS .....	14 millions anc. fr.
MARCHAL PHARES .....	13 millions anc. fr.
POLYMECANIQUE .....	13 millions anc. fr.
PARFUMS BOURJOIS .....	7 millions anc. fr.
S.O.F.A. (Félix Potin) .....	4 millions anc. fr.

Pour un produit total (en 1959) d'un peu plus de 400 millions d'anciens francs, 87 entreprises importantes ont subi un prélèvement de 240 millions, soit 60%, alors que les 160 millions restants ont été répartis entre les moyennes, les petits commerces et les professions libérales, au nombre de 2.201.

**Ainsi fidèles à leur politique, les élus d'Union Ouvrière et Démocratique s'efforcent de FAIRE PAYER LES RICHES ET REALISENT EN FAVEUR DES TRAVAILLEURS, dans la mesure, évidemment, où les lois le leur permettent.**

### Taxes d'enlèvement des ordures ménagères et de branchement à l'égout

Ces taxes ont été supprimées.

Payées par les propriétaires, elles étaient récupérées par eux sur les locataires.

Ainsi, les personnes âgées économiquement faibles, qui ne paient pas d'impôts locaux mais qui devaient auparavant les rembourser à leurs propriétaires, en sont maintenant exemptées.

En ce qui concerne la Commune, le produit de ces taxes ne doit pas figurer sur les quittances de loyers.

# L'ETAT FAIT PAYER AUX COMMUNES...

Une autre raison de l'augmentation des contributions communales, c'est que l'Etat se décharge sur les Communes d'une partie de ses dépenses. Il espère ainsi résoudre une partie de ses difficultés. Il fait supporter par là même, et sous une autre forme, aux contribuables, le poids de plus de 2.000 milliards inscrits au budget de la guerre pour 1961.

Si le budget communal n'avait pas à supporter ces charges, les impôts communaux seraient d'autant diminués.

Voici quelques exemples.

**Quelques dépenses que l'Etat devrait prendre à sa charge et qui sont imposées à la Commune.**

## ENSEIGNEMENT :

Dans les 223 millions d'anciens francs de dépenses d'enseignement dont une grande partie devrait être à la charge de l'Etat, il convient de relever, en particulier, une dépense de 36.890.000 anciens francs représentant le traitement des professeurs d'enseignements spéciaux.

## POLICE :

La Commune paie à l'Etat 7.200.000 anciens francs pour l'entretien de la police, soit 165 anciens francs par habitant.

## ASSISTANCE :

En 1960, la Commune devra payer au Département qui, dans ce cas, se substitue à l'Etat, plus de 85 millions d'anciens francs, soit 38% de plus qu'en 1959 :

- l'aide médicale aux personnes hospitalisées.
- l'aide médicale pour les soins à domicile
- et une partie de l'allocation militaire versée aux familles des soldats.

**... DES DÉPENSES QUI LUI INCOMBENT**

# NOUS VOULONS LA REFORME DES FINANCES LOCALES

Quoi qu'il en soit, nous ne sommes pas pour conserver le système actuel qui régit les finances communales. C'est un système archaïque et injuste, datant de 1791, dont la base de calcul de l'impôt est décrétée par l'Administration des Finances et non par les Conseils municipaux et évaluée on ne sait d'après quelles règles !

Les élus d'Union Ouvrière et Démocratique luttent pour la réforme des finances locales. Elle est à l'ordre du jour depuis 1900 !

Nous voulons que l'impôt communal soit payé par les différentes catégories de contribuables, selon leurs moyens.

Nous voulons que les Conseils municipaux décident eux-mêmes de leurs impôts.

Nous ne voulons pas que l'Etat fasse payer aux Communes des dépenses qui lui incombent.

Nous voulons que cette réforme soit générale, simple, compréhensible, équitable, progressive et facilement contrôlable par tous.

Aussi nous vous appelons à lutter à nos côtés pour obtenir une telle réforme.

*La population attend des élus d'Union Ouvrière et Démocratique non pas des lamentations, mais des actes.*

*La Municipalité, les élus d'Union Ouvrière et Démocratique de Pantin s'honorent d'un premier et riche bilan de réalisations municipales qu'ils peuvent présenter à la population. Ils s'honorent d'avoir toujours été aux côtés des ouvriers, de tous les travailleurs, des familles, des petits commerçants et artisans, pour défendre leurs intérêts. Ils savent qu'à vos côtés, il est plus que jamais nécessaire de lutter :*

- Pour l'augmentation des salaires, retraites et pensions, rentes accidents du travail ;
- Pour l'augmentation des allocations familiales ;
- Pour la défense du petit commerce, de l'artisanat et de l'industrie ;
- Pour une politique de Paix.

Ils savent que vous approuverez la gestion démocratique de la ville de Pantin parce qu'elle est avant tout au service des travailleurs et de la population.

Si vous pensez que des erreurs se sont produites dans l'établissement de votre feuille de contributions, n'hésitez pas à consulter l'Inspecteur des contributions, il est à votre disposition :

— à PARIS : 117, Boulevard de la Villette,

— à PANTIN : à la Mairie, tous les jeudis, de 14 h. à 16 h.

SOCIETE D'ETUDE et de REALISATION de PROCÉDES ECONOMIQUES de CONSTRUCTION  
(PROCÉDES RAYMOND CAMUS)



## SERPEC

SES REALISATIONS A PANTIN :

Les Courtilières : 432 Logements HLM  
Les Fonds d'Eaubonne : 426 Logements HLM  
Groupe Scolaire des Courtilières : 42 Classes

PLUS DE 6.000  
LOGEMENTS  
DEPUIS 4 ANS  
DANS LA REGION PARISIENNE

ISOLATION  
FINITION  
RAPIDITE D'EXECUTION  
Siège et Usine à  
MONTESSON-LA-BORDE  
(Seine et Oise).

Tours en Etoile de 13 étages — Groupe des COURTILLIERES Architecte : M. AILLAUD.

## SIMCA

## FIAT

ÉTABLISSEMENTS

# RENE DIANI

Concessionnaires

94, avenue Jean-Jaurès - PANTIN — Tél. VIL. 21-20

Voitures d'occasion toutes marques

Garantie - Assurance - Crédit - Reprise

## N.S.U.

## CHRYSLER

# E<sup>ts</sup> M. GUILLIER - PANTIN

7 et 9, avenue Edouard-Vaillant — VIL. 98.80 (10 lignes)

**CHARBONS INDUSTRIELS ET DOMESTIQUES**  
COKES - ANTHRACOKES - FUELS

2, RUE DU CHEMIN-DE-FER — PANTIN — VIL. 98.88

DÉPOT CONCESSIONNAIRE

## **ETERNIT** ✦ **ONDUCLAIR**

CIMENTS — PLATRES — CHAUX — PANOLAC

BOIS DE SCIAGE SECS TOUTES ESSENCES

**M A T E R I A U X   D E   C O N S T R U C T I O N**

MACHINES A LAVER  
REFRIGERATEURS PHILCO  
EVIERS - MEUBLES DE CUISINES

CUISINES FONCTIONNELLES

CUISINIÈRES

# **BENDIX**

# **SAINT-LAURENT**

**AUER**  
**KREFT**  
**LILOR, etc.**

INSTALLATIONS COMPLÈTES DE CUISINES

DEVIS GRATUITS SUR DEMANDE

RADIO ET TELEVISION

# **SCHNEIDER**

MAGASIN D'EXPOSITION — VENTE

## **MENAGE SELECTION**

57, rue de Paris - PANTIN (Métro Hoche)

Tél. VIL. 49-66, 52-74, 44-30

**CRÉDIT CETELEM SANS FORMALITÉS**